

**Zeitschrift:** Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 82 (1968)

**Heft:** 4

**Artikel:** Restauration des grandes armes de Strasbourg

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-746158>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Restauration des grandes armes de Strasbourg

par le baron de RENDINGER

La politique a souvent des conséquences inattendues. Dans l'enthousiasme de la libération de 1918, on débaptisa sans discernement les rues de Strasbourg chaque fois que leur nom allemand avait un correspondant français. Ainsi le « Freyburgergasse » qui évoquait le nom illustre d'une famille du patriciat de Strasbourg, devint-elle la rue des Francs-Bourgeois.

Les armes de Strasbourg payèrent aussi leur tribut au patriotisme. On fit tomber tous les attributs extérieurs de l'écu qui sentaient trop le germanisme pour leur substituer cette banale et fort laide couronne murale dont s'enorgueillissent les bourgades lorsque les hasards du développement économique ont lâché la bride à l'ambition.

Papier à lettre, cartons d'invitations, trophées lumineux, tout fut désormais frappé de cette composition moderne qu'on trouvait plus française.

Puis on ajouta à la couronne murale deux lions en supports ce qui, du point de vue de l'esthétique, était assez cocasse. Cela donnait une composition en longueur fort laide (fig. 1).

Originellement, jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle les sceaux de Strasbourg représentaient une Vierge assise à l'enfant.



Fig. 1. Armes de Strasbourg après 1918.

Dès 1340, cependant, la bannière de l'évêché de Strasbourg est d'argent à la bande de gueules au chef dentelé du même



Fig. 2. Armes de Strasbourg sur la Charte constitutionnelle de 1399.

ainsi qu'il apparaît sur le *Rôle d'armes de Zurich*.

En 1399 apparaît sur un document l'écu d'argent à la bande (ou barre) de gueules. Mais cette pièce, sur le parchemin enluminé du « Schwouerbrife » de cette année-là (fig. 2) est une barre et non une bande.

Il est vrai que l'héraldique germanique a, de tout temps, mélangé dextre et senestre dans un souci d'esthétique, les meubles étant facilement contournés pour



Fig. 3. Armes de Strasbourg sur la Charte constitutionnelle de 1413.

se regarder soit dans les écartelés, soit dans les blasons d'alliance accolés, soit, et c'est le cas, dans les enluminures ou les en-têtes de lettre.

Le « Schwouerbrife » de 1413 est mixte en ce sens que l'écu porte une bande, mais elle est transformée en barre sur le cimier (fig. 3).

Sur l'une comme sur l'autre des enluminures apparaît en support un lion lampassé de gueules et, en cimier, un vol de cygne d'argent; le heaume, dans l'un comme dans l'autre document, est taré de profil et contourné.

En 1523, Hans Baldung Grien achève le magnifique vitrail qui, aujourd'hui, figure au Musée de l'Œuvre Notre-Dame et que nous reproduisons à la figure 4.

Le heaume entrouvert est taré de face, surmonté d'une couronne à l'antique d'or. Le vol de cygne orné de la bande à senestre et contournée en barre à dextre,

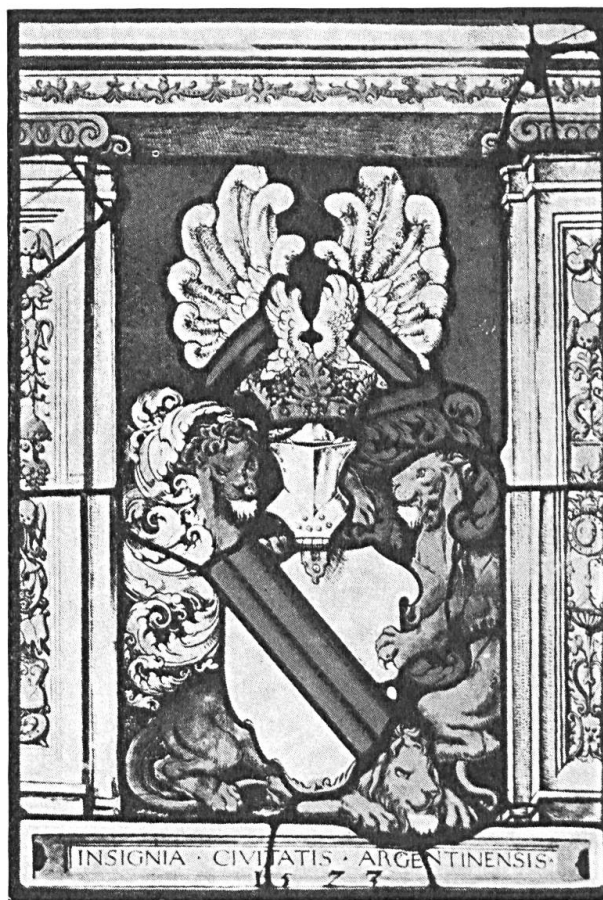


Fig. 4. Vitrail aux armes de Strasbourg par Hans Baldung Grien, 1523.

s'épanouit en plumes d'autruche, figuration à ma connaissance nouvelle et unique dans l'héraldique. Elle apparaîtra désormais dans toutes les représentations des grandes armes de la ville, hormis la période de 1940-1944, où l'on trouve le cimier figuré de façon sèchement rigide, d'un modernisme germanique de circonstance.

Baldung pose deux supports; un léopard lionné, à dextre, aux trois quarts enveloppé dans les lambrequins d'argent, un lion à senestre. Un troisième lion couché au pied de l'écu n'est pas héraldique, et n'est là que pour la figuration.

On ne le retrouve plus dans les factures suivantes dont nous reproduisons ici quelques exemplaires (fig. 5 et 6).

Hormis ce lion couché la présentation des grandes armes n'a varié depuis, qu'au travers des évolutions de style, l'art héraldique ayant subi les influences des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ainsi qu'on le voit sur les reproductions.

C'est le 1<sup>er</sup> juillet 1966 qu'en association avec mon collègue et ami M. Robert Heitz, j'ai saisi le maire de Strasbourg de l'anomalie de la représentation des armes de Strasbourg depuis 1918. Ce rapport rappelait que la ville a été, depuis l'an 870, une ville libre et que jusqu'en 1681, date de la reddition au roi de France, elle a joui au sein de l'Empire de privilèges sou-

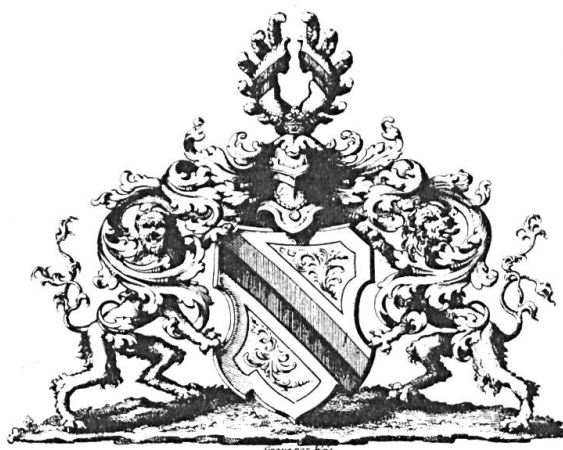


Fig. 6. Gravure aux armes de Strasbourg, 1775.

verains analogues à ceux des villes de la Hanse : Hambourg, Lübeck et Brême.

Le 25 novembre suivant le président Pflimlin nous confia le soin de soumettre à la Conférence de la municipalité un projet qui, dans une facture esthétique et qui tiendrait compte en même temps du droit moderne qu'a la ville de porter en attribut les insignes de la Légion d'honneur, redonnerait à ces grandes armes leur figuration traditionnelle.



Fig. 5. Gravure aux armes de Strasbourg, 1679.



Fig. 7. Grandes armes de Strasbourg, 1967.

C'est à un jeune artiste de l'École des Beaux-Arts de Strasbourg, M. Georges Hokes, que fut confié le soin, en s'inspirant des travaux de ses devanciers, de réaliser le travail.

Le secrétaire général de la Préfecture du Bas-Rhin, président de la Commission départementale d'héraldique, a fait savoir dans une lettre du 12 février que la commission avait pris bonne note de la nouvelle figuration des grandes armes de Strasbourg dont on trouvera à la figure 7 la représentation.

Ces grandes armes se lisent ainsi :  
— d'argent à la bande de gueules ;

- heaume taré de front surmonté d'une couronne d'or fleuronnée à l'antique ;
- cimier : un vol de cygne surmonté de plumes d'autruche, le tout d'argent, le vol chargé d'une barre de gueules à dextre et d'une bande du même à senestre ;
- lambrequins : aux couleurs de l'écu, c'est-à-dire d'argent et de gueules ;
- supports : un léopard lionné d'or armé et lampassé de gueules à dextre et un lion du même à senestre ;
- l'insigne de la Légion d'honneur placé au-dessous de l'écu.

## Un drapeau du régiment de Vierset au service de l'Autriche au XVIII<sup>e</sup> siècle

par GEORGES ENGLEBERT et ROGER HARMIGNIES

Compléter une documentation sur les anciens régiments belges au service d'Espagne, d'Autriche, de France, etc., et rechercher à l'intention d'un collectionneur, les emblèmes de ces régiments ou tout au moins leur reproduction, n'est pas toujours aisé depuis que l'on a scientifiquement perfectionné les méthodes de bombardement...

Tout récemment, le problème consistait à retrouver le modèle du ou des drapeaux du régiment de Vierset au service de l'Autriche depuis 1763.

A l'origine, le régiment fut levé à Liège par Charles-Albert de Saint-Omer, baron de Billehé et Vierset (1720-1794), pour compte du roi de France en 1757. Comme régiment étranger au service français, ce corps eut des drapeaux du type habituel : écartelé de Bavière et de Liège

(le perron sans les lettres LG) avec une croix blanche brochante. Ces drapeaux furent déposés et deux d'entre eux, ou leurs débris, subsistent encore à la chapelle de Notre-Dame de la Sarte à Huy ; une reproduction figure au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire à Bruxelles, qui a été publiée dans le bulletin des Amis du Musée, le « Carnet de la Fourragère » en 1931.

Le régiment de Vierset fut licencié en décembre 1762 par Louis XV et passa alors au service de l'Autriche par capitulation du 14 janvier 1763. Après la mort du baron de Vierset, ses colonels-propriétaires furent successivement : 1794 le FZM Pierre baron de Beaulieu de Marconnay, 1822 le FML Joseph comte de l'Espine, 1827 le GM Carl baron Veyder von Mahlberg, 1830 l'archiduc Etienne,